

# Procès du 4 juin de Gilets Jaunes de la Drôme : la mobilisation en soutien aux victimes de la répression judiciaire continue

Le 4 juin dernier a eu lieu le procès en appel, à Grenoble, de deux participants au mouvement social des gilets jaunes de la Drôme qui sont victimes de la répression policière et judiciaire et qui risquent une lourde condamnation pour avoir simplement manifester.

**SUD Culture Solidaires** fait parti de leur comité de soutien et avait appelé à participer à un rassemblement lors de ce procès en appel (voir [ici https://sud-culture.org/2020/06/04/proces-de-gilets-jaunes-a-valence-solidarite-avec-stephane-et-tom/](https://sud-culture.org/2020/06/04/proces-de-gilets-jaunes-a-valence-solidarite-avec-stephane-et-tom/)), tout comme lors du premier procès.

Un **compte-rendu** de ce rassemblement est disponible sur le **site Ricochets**, média participatif dans la Drôme, de contre-pouvoir et de libre expression, avec une vidéo de celui-ci : [https://ricochets.cc/Consommation-partout-justice-a-Huis-clos.html?fbclid=IwAR0EJn4fi\\_DhzHwc0X4thCc0X2rY1PtTzh3LYSrvbz2VMh6BDrXg5xPM0zc&lang=fr](https://ricochets.cc/Consommation-partout-justice-a-Huis-clos.html?fbclid=IwAR0EJn4fi_DhzHwc0X4thCc0X2rY1PtTzh3LYSrvbz2VMh6BDrXg5xPM0zc&lang=fr)

Nous continuons à être aux côtés des syndicalistes et des membres du mouvement social, comme nous serons aux côtés de Stéphane et de Tom lors du rendu du jugement le 2 juillet.